

# La Fore

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.  
au Secrétariat J. L. Gréchi

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle? .....

38

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année? .....

5

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps? .....

4

pendant 6, 7, 8, 9 mois

De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (celles dont il est parlé au n° 2.) .....

51

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.) .....

1380 60<sup>c</sup>

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier? .....

3 ou 4

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité? .....

non.

Fonctionne-t-elle bien? .....

non.

La mendicité a-t-elle cessé? .....

on ne les a pas calculés

Montant des ressources. ....

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

Je pense qu'on pourrait réussir, si la commune y prêtait la main.

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie? .....

Quelle distance ont-ils à parcourir? .....

8°. Avez-vous une sœur de charité pour les malades? .....

9°. Combien de décès par an? .....

non -

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévot? .....

jusqu'ici il n'y a que le médecin de concarnac distant d'ici de deux lieues et demi - il exige 15 fr payés d'avance des pauvres et 20<sup>e</sup> des riches pour une visite - nous avons un médecin charitable qui viendra au presbytère tous les dimanches M<sup>r</sup> Symon de Villeneuve, établi depuis peu de temps - les pauvres ne paieront rien; les ouvriers au 5<sup>e</sup> payés 1 fr les riches 2 fr par consultation

Mettre au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Aut. Rec. à l'usage

1<sup>re</sup> observation - les visites à domicile  
ont été réglées entre nous sur  
le pied de 3 à 5 francs -  
les pauvres ne paieront rien.  
nous sommes sur le point d'avoir  
une petite pharmacie pour  
soulager les pauvres gratuitement  
et les riches moyennant un  
prix conforme aux autres  
pharmacies -

2<sup>e</sup> observ. pour arriver à la connaissance  
exacte du nombre des pauvres  
et de leurs besoins, j'ai d'abord  
appelé tous les révérends au presby-  
tère de midi et demi à 2<sup>h</sup>; ensuite  
après vêpres, une commission de  
douze membres de tous les coins  
de la paroisse, pour contrôler  
les besoins vrais ou supposés  
des pauvres - nous avons, dans  
cette séance, <sup>élagué</sup> 23 pauvres supposés.  
D'après les instructions que  
je recevrais de l'évêché, j'agirai -  
il m'a semblé remarquer  
beaucoup de bonne volonté  
dans les douze notables que  
j'ai assemblés comme conseil.

J. Coroller  
rect.

La forêt 12 xbre 1871.

